CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2022

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE N° 01/2022

Les crédits ouverts à certains chapitres du budget principal de l'exercice 2022 sont à réajuster pour permettre le règlement des opérations engagées, notamment pour l'opération « Petit Montjoux ».

Sur proposition de Monsieur TERRIER, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser les propositions présentées.

Fin du document